



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.03.05.35

Commission

Vie Sportive, Culturelle et Associative

Objet

Convention entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Ville de Dole et le lycée Jacques Duhamel de Dole pour l'utilisation d'installations sportives

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

Rapporteur

Mme Sylvette MARCHAND

Vu le Code général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu le Code de l'Éducation et notamment son article L.214-4,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°20.29.06.63 du 29 juin 2020, relative à la participation de la Ville de Dole au projet de revitalisation et de développement du Pôle Sportif des Mesnils-Pasteur, dans le cadre du NPNRU,

Une convention tripartite est proposée entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Ville de Dole et le lycée Jacques Duhamel pour l'utilisation des installations sportives suivantes :

- le COSEC situé rue Guynemer 39100 DOLE - salle 2 (salle de gymnastique)
- l'espace PARKOUR de la salle Josette TOURNIER situé rue Guynemer 39100 DOLE.

Cette convention détermine notamment les droits et obligations des parties relatives à la mise à disposition, par la Ville de Dole auprès du lycée Jacques Duhamel, des installations sportives précitées.

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 28 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé, entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Ville de Dole et le lycée Jacques Duhamel de Dole, pour l'utilisation de la salle de gymnastique COSEC et l'espace PARKOUR de la salle Josette TOURNIER,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Sports
- Région Bourgogne Franche-Comté
- Lycée Jacques Duhamel – 39100 Dole

*Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX

